



14 HEURES

INTER ET INTRA ENTREPRISES
6 À 15 PARTICIPANTS

PRÉSENTIEL



VISIO

PROGRAMME

FORMATION
OBLIGATOIRE

LE PERMIS DE FORMER

PUBLIC : Cette formation s'adresse à toute personne identifiée comme tuteur et maître d'apprentissage dans le secteur CHRD.

PRE-REQUIS :

PRÉSENTIEL : Aucun

VISIO : Connexion internet et PC ou tablette avec Webcam.

La réussite d'un jeune en formation dépend pour beaucoup de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement dont il bénéficie en entreprise ; ce qui souligne le caractère fondamental de l'action des tuteurs et des maîtres d'apprentissage dans la formation des alternants.

Savoir accueillir, montrer aux jeunes, échanger avec les centres de formation, sont des compétences majeures que les tuteurs et maîtres d'apprentissage doivent développer et mettre en œuvre constamment pour chaque alternant.

La formation permet de comprendre le fonctionnement et les enjeux de la formation qualifiante, les missions et rôles des différents acteurs en présence, ainsi que toutes les notions nécessaires à une intégration réussie : communication, responsabilité, passion à transmettre, management et évaluation des performances.

Taux d'acquisition : 99,83%

Taux d'atteinte des objectifs de la formation : 98,23%

MÉTHODE :

Cours théoriques, outils pédagogiques, évaluation.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Test d'évaluation. Remise d'une attestation de formation permis de former et d'un guide d'application.



14 HEURES

INTER ET INTRA ENTREPRISES
6 À 15 PARTICIPANTS

PRÉSENTIEL



VISIO

DÉTAIL DE LA FORMATION**INFORMATION SUR LES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAR ALTERNANCE
DANS LE SECTEUR CHRD**

- Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant
- Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternance

INTÉGRATION DE L'ALTERNANT À SON NOUVEL ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

- Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus largement le secteur CHRD

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT, ORGANISATION DU PARCOURS DE FORMATION

- Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel

**TRANSMISSION ET ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN SITUATION
DE TRAVAIL**

- Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail
- Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation

**INITIATION AU DROIT SOCIAL : LES CONTRATS DE FORMATION EN ALTERNANCE DANS
LE SECTEUR CHRD**

- Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance

INTERVENANTS :

Formateurs spécialisés en CHRD